

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir en tant que récent délégué général de la Maison de la construction métallique de vous informer que notre association fondée en étroite collaboration entre les différents représentants de la filière aciers construction, vous ouvre ses portes afin de devenir adhérent et acteur de votre avenir.

En effet, les cinq membres fondateurs (CTICM, SCMF, Union des métalliers-FFB, l'association Enveloppe métallique du bâtiment et ESA Les Charpentiers de demain) et le Président, Philippe Hostalery sont fiers de vous annoncer le lancement officiel de l'association MCM et de l'intérêt que nous portons à votre participation active.

L'objectif de la Maison de la Construction Métallique est de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière construction métallique, de la métallerie, de la serrurerie et de l'enveloppe métallique afin de répondre aux grands enjeux et aux transformations à venir. En rejoignant cette famille, vous serez membres actifs ou membres correspondants suivant votre statut. Pour cela trois principales préoccupations ont été établies. Premièrement, unir les voix en réunissant l'ensemble des acteurs autour d'ambitions et d'intérêts communs, en tirant parti des forces existantes de chacun, pour créer de la visibilité et de la valeur ajoutée collective représentée par vos entreprises. Deuxièmement, répondre aux attentes et besoins d'intérêt commun des acteurs de la construction métallique en étant proche du terrain. Troisièmement, valoriser la filière et tracer les grandes trajectoires de transformation (technologiques, scientifiques et environnementales).

L'objectif prioritaire de la Maison de la Construction Métallique étant de porter les intérêts de la filière au travers de 5 grands comités thématiques :

- Le comité Développement durable et ses deux plateformes du réemploi et de la bourse des aciers.
- Le comité Nouvelles normes et réglementation
- Le comité Compétitivité de la filière et nouveaux marchés
- Le comité Formation
- Le comité Communication et valorisation de la filière

Nous vous invitons à prendre plus connaissance de la Maison et de ces objectifs à travers l'article ci-joint. Si vous êtes intéressé pour intégrer la Maison et vous investir dans un des cinq comités thématiques, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire d'adhésion disponible ci-dessous et de l'envoyer à l'attention du Président de l'association, Philippe Hostalery, à l'adresse contact@maisondeconstructionmetallique.com ou par courrier à l'Espace Technologique - l'Orme des merisiers, immeuble Apollo à Saint-Aubin (91193).

Si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à me contacter suivant mes coordonnées en signature

Au plaisir de vous voir parmi nous et vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre belle action.

Très sincèrement à vous.

Nicolas POUVREAU
Délégué général MCM

NOTICE D'ADHÉSION

Comment faire sa demande d'adhésion ?

1. Définir à quel **type d'adhésion** vous pouvez souscrire (membre actif ou membre correspondant) et prendre connaissance du montant de votre cotisation
2. Remplir le **bulletin d'adhésion** qui vous a été fourni en prenant soin de bien prendre connaissance de toutes les informations relatives aux statuts et au règlement intérieur de la Maison (**en cas de questions, contactez Nicolas Pouvreau, Délégué Général : npouvreau@maisondeconstructionmetallique.com**)
3. Envoyer le **bulletin d'adhésion dûment complété** à l'**attention du Président de l'association**, Philippe Hostalery, à l'adresse contact@maisondeconstructionmetallique.com ou par courrier à l'Espace Technologique - l'Orme des merisiers, immeuble Apollo à Saint-Aubin (91193)
4. Attendre la **délibération du conseil d'administration** concernant votre candidature
5. Si vous êtes admis, il ne vous reste plus qu'à **payer la cotisation** correspondant à votre situation par le moyen de paiement que vous avez choisi

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHÉSION

La distinction entre les grands groupes, ETI et PME/TPE se fait comme indiqué ci-dessous :

- Grands groupes : Plus de 5 000 collaborateurs (effectif global au niveau du groupe)
- ETI : De 250 à 5 000 collaborateurs (effectif global)
- PME/TPE : Moins de 250 collaborateurs (effectif global)
- Autres (associations, syndicats...)

Catégorie de membre

Cotisation financière

MEMBRES FONDATEURS

3 000 €

MEMBRES ACTIFS

Grands groupes.....	2 000 €
ETI.....	1 000 €
PME/TPE.....	500 €
Autres (associations, syndicats.....)	500 €

MEMBRES CORRESPONDANTS

Grands groupes.....	2 000 €
ETI.....	1 000 €
PME/TPE.....	500 €
Autres (associations, syndicats.....)	500 €

Nom de l'entreprise :

Identification légale de l'entreprise :

Numéro SIREN/SIRET :

Adresse légale :

Représentant(s) légaux :

Identité du signataire :

Nom :

Prénom :

Poste au sein de l'entreprise :

Nature de la candidature de votre organisation :

Membre Actif (institutionnel ou entreprise de la filière travaillant exclusivement pour la construction en métal)

Souhaitez-vous candidater pour être un représentant et siéger au sein du conseil d'administration ?
(5 places sont à pourvoir pour les membres actifs)

Oui Non

Membre Correspondant (entreprise de l'écosystème intervenant auprès de la filière de la construction en métal : fournisseurs, architectes, centres de formation...)

Taille de l'organisation :

Grand Groupe ETI PME/TPE Autres (associations, syndicats...)

Motivations principales :

.....

.....

.....

.....

Mode de règlement des frais d'adhésion :

Virement bancaire Chèque

Je confirme que l'organisation que je représente dispose des moyens financiers nécessaires pour couvrir les frais d'adhésion à la Maison de la Construction Métallique.

Oui Non

Fait le :

À :

Signature :

Signature du Président de l'association :